





Trésorerie Générale du Royaume

。⊙⊖。 ゞ I % + 。 □ 。 + 。 ゞ I + ¤ N ∧ ٤∧+

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2019 et en comparaison avec la même période de 2018, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Les recettes ordinaires brutes ont augmenté de 6,7%, sans tenir compte du versement en 2018 de 24 MMDH du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, qui n'a pas impacté le solde budgétaire.

- 1- la hausse des recettes douanières nettes de 3,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 64 MDH à fin octobre 2019 contre 101 MDH un an auparavant :
- droits de douane (-1,3%);
- TVA à l'importation (+3,3%), compte tenu de remboursements de 11 MDH;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+7%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 24 MDH à fin octobre 2019 contre 83 MDH un an auparavant.
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6%) et des autres TIC (+10,3%);
- 3- l'augmentation des recettes nettes de la fiscalité domestique de 2,2%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 6.690 MDH à fin octobre 2019 contre 5.118 MDH un an auparavant :
- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices ont été de 2.022 MDH;
- l'IR (+4,4%). Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 14,2% par rapport à leur niveau de fin octobre 2018;
- l'IS (-2,5%), compte tenu des restitutions qui ont été de 303 MDH à fin octobre 2019 contre 633 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les demandes de restitution de l'IS ont été de 3,9 MMDH. A fin octobre 2018, l'IS avait enregistré une baisse de 1,6% par rapport à son niveau à fin octobre 2017, soit -648 MDH (39,3 MMDH contre 40 MMDH);
- la TVA à l'intérieur (-2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 6.216 MDH à fin octobre 2019 contre 4.266 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2018, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 38,7 MMDH.
 - A fin octobre 2019, les remboursements de TVA (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) sont de 8.882 MDH contre 6.098 MDH un an auparavant;
- les droits d'enregistrement et de timbre (+2,2%), sachant qu'à fin octobre 2018, ces recettes avaient enregistré une baisse de 2,2% par rapport à leur niveau à fin octobre 2017, soit -297 MDH (13.264 MDH contre 13.561 MDH);
- les majorations de retard (-12,2%), compte tenu de recettes brutes de 1.520 MDH contre 1.766 MDH et de dégrèvements de 98 MDH à fin octobre 2019 contre 147 MDH un an auparavant.